

5 et 4 ans de prison pour 2 Marocains en OQIT pour agression à la machette



Châteauroux confrontée aux bonnes vieilles méthodes africaines... Il paraît que cette ville abriterait des migrants en situation irrégulière. Incroyable, non ?

Fait suffisamment rare : le 25 novembre, Agnès Auboin, procureure de la République de Châteauroux, a demandé et obtenu l'application de la loi contre deux marocains en OQIT après une agression à la machette. Leux hommes de 25 et 23 ans, Marocains en situation irrégulière, ont été condamnés pour des faits de violences avec machette, perpétrés dans la nuit du 28 au 29 septembre 2021, dans un appartement de Châteauroux. Leurs deux victimes avaient écopé de 30 jours d'ITT.

Les faits dans cette paisible commune de France ? Il était à peu près 23 h quand Abdel et Youssef, qui vivaient depuis 8 mois chez Karim, ont décidé d'aller frapper chez leur voisine du dessus, où se trouvait Mohamed. [Ce dernier a été contraint de quitter le logement](#) et obligé de les suivre au rez-de-chaussée, chez Karim. Là, durant des heures, il a été tabassé, humilié, s'est fait uriner dessus et a finalement été retrouvé quasi-inanimé, comme le révèlent nos confrères de la rédaction de La Nouvelle République. **L'agression, filmée, a servi de base aux enquêteurs** pour déterminer les différentes responsabilités dans cette histoire un peu compliquée.

La victime à la barre du tribunal :

« Ils m'ont coupé avec une machette »

La victime a expliqué aux magistrats avoir été agressée par ces deux-là car, quelques jours avant, il avait « témoigné contre un de leurs amis, qui tapait sa femme ». « C'est pour ça qu'ils m'ont tapé, avec un bâton, et qu'ils m'ont coupé avec une machette. Ils m'ont aussi attaché à une chaise, puis mis à genoux. Là, ils m'ont filmé en train de demander pardon à leur ami... »

L'ami des agresseurs, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt, n'était pas présent au tribunal. Le calvaire de la victime s'est arrêté quand la police est arrivée sur les lieux, prévenue par des voisins qui avaient entendu des hurlements. Les prévenus ont tenté de prendre la fuite, le premier a été retrouvé sur le toit du petit immeuble, l'autre caché dans le hall d'une habitation voisine. Ils ont été interpellés, entendus, et compte tenu de la violence des faits qui leurs étaient reprochés, placés en détention provisoire.

Si Mohamed a été grièvement blessé, le locataire de l'appartement, Karim, a lui aussi été violenté par les deux frères, qui lui ont notamment cassé le bras. Les deux victimes ont écopé de 30 jours d'incapacité totale de travail (ITT).

« Le procès de l'immigration clandestine »

Les débats ont houleux, les avocats des agresseurs tentant de politiser le débat judiciaire en essayant de démontrer que les deux prévenus obéissaient au donneur d'ordre, qui était leur dealer, et qui exerçait sur eux une forme de chantage lié à leur situation administrative.

Dans son réquisitoire, Agnès Auboin, procureure de la République, a notamment parlé » de volonté d'humilier « ,

« de scène de décapitation mimée », et a prononcé un réquisitoire de 5 ans de prison pour les trois prévenus.

Les avocats d'Abdel et Youssef ont évoqué « des petites mains qui exécutaient la sale besogne » et « le procès de l'immigration clandestine, de la misère sociale, avec deux proies idéales, qui quoi qu'il arrive n'allaient pas parler. »

La présidente du tribunal a condamné le donneur d'ordre à 5 ans de prison, avec un mandat d'arrêt à la clé. Abdel et Youssef ont été condamnés à 4 ans de prison, avec une interdiction définitive d'accès au territoire français qui sera effective dès leur peine effectuée. Si la loi avait été appliquée dès le départ à l'égard des racailles condamnées le 25 novembre, ce nouveau fait divers glauque n'aurait pas eu lieu dans cette paisible ville de province. Et combien d'actes similaires, chaque jour, passés sous silence par la presse ?

Châteauroux : prison ferme pour une agression à la ...

<https://www.lanouvellerepublique.fr/chateauroux/agression-a-la>
..

Châteauroux : un homme de 26 ans entre la vie et la mort après ...

<https://www.lanouvellerepublique.fr/chateauroux/chateauroux-un-homme..>

Aggression mortelle à Châteauroux : les motards rendent ...

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/agression>
..

Châteauroux : un homme en comparution immédiate ...

<https://www.francebleu.fr/infos/faits-divers-justice/une-enquete..>

Comme on li voit ci-dessus, il y avait déjà eu des précédents à Châteauroux...

Francis GRUZELLE

Journaliste et écrivain

Carte de Presse 55411

Lire aussi ces articles qui constituent un complément d'information :

[Le chanteur Daniel Guichard s'inscrit au tir pour protéger sa famille](#)

[France : les dysfonctionnements répétés de Bouygues Télécom gérés depuis le Sénégal](#)

[Les personnels étrangers de Demeco transforment les déménagements en hiver nucléaire](#)

[Condamné pour avoir frappé un médecin](#)